

LANGUES RÉGIONALES

POUR DES COMPÉTENCES RECONNUES
A L'ISSUE DU CYCLE III DES CLASSES BILINGUES

Joan Jaume PROST

APA / ESCOLA PÚBLICA

Janvier 2008

POUR DES COMPÉTENCES RECONNUES À L'ISSUE DU CYCLE III

Le développement des classes bilingues depuis la fin des années 80 montre que la mise en place de structures pédagogiques répondait à une demande sociale et permettait d'envisager l'enseignement de langues vivantes sous un angle nouveau. Ce qui fut une expérience est aujourd'hui un fonctionnement normal au sein de l'école publique. Pour consolider ce fonctionnement, les compétences exigées doivent être reconnues. Elles doivent être dissociées clairement de celles exigées pour les langues vivantes étrangères. Les deux enseignements, celui de langue vivante étrangère et l'enseignement en langue régionale bilingue sont différents par leurs objectifs, les contenus et les capacités qu'ils construisent. Il ne viendrait à l'idée de personne de fonder un secouriste et un médecin dans un même niveau d'intervention, même si les deux personnes peuvent être sollicités, à des moments différents, auprès de la même personne.

Une demande sociale

La finalité des classes bilingues a été affichée dès le début: amener les enfants puis les élèves à un niveau de compétence proche dans les deux langues. Le français est la langue dominante de la société et la langue régionale, l'un des éléments constitutifs d'une région et de ses habitants

Le niveau en langue française pour les élèves bilingues devait être identique au niveau attendu pour les élèves monolingues, cela à tous les moments de la scolarité de la maternelle à la fin du primaire. L'ensemble des études réalisées à ce jour sur le niveau de compétence des élèves bilingues en langue française montre que les élèves n'ont pas de résultats inférieurs à ceux de leurs camarades monolingues, il arrive très souvent que les résultats soient même sensiblement supérieurs.

Cela peut s'expliquer, d'une part, par le temps d'exposition à la langue française qui n'est pas déterminé dans ce cas par l'école mais par la domination de la langue française dans la société, les temps d'exposition y sont assez semblables pour les élèves monolingues et les élèves bilingues.

Quand les résultats des élèves bilingues sont légèrement supérieurs, l'explication vient en partie du fait que l'élève bilingue dispose dès le cycle II de repères et d'outils qui vont lui permettre une comparaison, une différenciation des éléments constitutifs de la langue française, chose difficilement perceptible pour un monolingue n'ayant pas à sa disposition de possibilités d'une mise en relief de cette langue, par effet contrastif par exemple.

Depuis plus de 20 ans, les familles ont donc réalisé une double inscription en inscrivant leur enfant à l'école maternelle (*quand cela était possible*): une inscription administrative et une inscription pédagogique.

Leur démarche, bien que répondant à des motivations diverses, s'inscrit dans l'appropriation par leur enfant d'une langue familiale et/ou régionale. L'ensemble des parents attendent donc des compétences réelles même si ces compétences ne sont pas identifiées pédagogiquement par eux-mêmes car les familles ne les quantifient pas explicitement.

Un enseignement de langue sous un angle nouveau

La nouveauté est multiple, elle se décline par :

La précocité de l'apprentissage,

Les modalités d'apprentissage

et les personnels qui mettent en œuvre cet enseignement.

Longtemps en errance ou en projet à l'intérieur des cycles III et II, l'apprentissage des langues vivantes débute aujourd'hui à la charnière des cycles II et III, soit en classe de CE1 soit en classe de CE2. Il ne débute pas toujours dès la rentrée scolaire, mais l'on est passé d'une découverte de la langue à une sensibilisation, puis à une initiation et enfin à un apprentissage. La fréquence de cet apprentissage est de 1 heure hebdomadaire en moyenne. La mise en place de l'étude d'une langue étrangère, hormis son caractère obligatoire, répond à des impératifs de mobilité au niveau européen et à la domination actuelle de la langue anglaise au niveau des échanges. Pour cela, cet apprentissage s'inscrit dans le CECRL. Si le cadre européen définit un certain nombre de compétences, les textes d'application se déclinent encore sous une forme de catalogue de contenus à apprendre. Cet apprentissage se déroule actuellement sur 3 ou 4 années scolaires.

Précocité de l'apprentissage de la langue régionale en classe bilingue

Différences d'envergure : les classes bilingues d'une filière commencent en très grande majorité dès le cycle I et souvent dès la P.S. voire la T.P.S. Elles n'ont pas de référent unique pour leur fonctionnement mais l'alternance des 2 langues fonctionne sur la base d'une demi journée dans chaque langue. Ce dispositif d'alternance, qui est un dispositif d'organisation, a parfois été confondu comme la condition obligée d'un bilinguisme équilibré, alors que ce sont les compétences obtenues qui peuvent attester d'un équilibre entre les deux langues. L'exposition à la langue est ici sans commune mesure avec l'exposition durant l'apprentissage extensif d'une langue vivante, tant par la durée lors de la scolarité que par la fréquence hebdomadaire. En classe bilingue, elle est de 12 heures par semaine pendant 8 ans.

La classe ayant un enseignement de langue vivante à raison d'une heure par semaine, réalise un apprentissage qui se fait autour de thèmes qui se déclinent d'abord sur les premières nécessités de la communication. La langue est l'objet de sa propre étude, la structuration de la langue se fait sur des reprises de séquences thématiques et les acquisitions sont linéaires et d'autant plus lentes que les thèmes abordés sont variés. Les élèves ont, au mieux, mémorisé un vocabulaire, les structures les plus fréquentes, quelques expressions, des "prononciations" emblématiques de la langue concernée. Ils peuvent reproduire des situations, mais ils n'accèdent pas à un discours personnel car ils ne disposent que d'un corpus stéréotypé. L'élève s'appuie sur sa première langue et il n'ose pas se " lâcher" . Cette crainte ira en grandissant si l'entrée dans la langue est encore plus tardive. Il y a un phénomène de norme intégrée, la peur de l'erreur, qui augmente avec l'âge et qui limite également la communication personnelle. La faiblesse du bagage interdit ainsi toute spontanéité.

Les modalités d'apprentissage en classe bilingue

Le fait essentiel, c'est d'abord une langue qui n'est plus l'objet unique de son apprentissage, elle n'est qu'un instrument d'un apprentissage général dépassant le champ linguistique. Rapidement, au bout de quelques mois, la compréhension devient globale. L'apprentissage de la langue se fait par l'apprentissage dans la langue de toutes les activités réalisées à l'école maternelle comme celles du primaire. La langue ne laissera aucun domaine de la communication hors de son champ. L'enseignant intervient avec la langue régionale hors de matières « scolaires », un bobo, un différend, une visite... Une discussion avec un/e autre collègue bilingue.

L'élève, en maternelle, n'appréhende pas l'erreur comme l'élève débutant en langue au primaire, l'autocensure n'y est pas de mise. Il y a plus de spontanéité et la multiplicité des situations rend la communication moins figée. Le discours se personnalise, l'enfant fait vivre la langue et certains se l'approprient rapidement.

Pourtant rien n'a changé par rapport aux contenus des apprentissages obligatoires par rapport à un cursus monolingue, mais un point est à retenir: l'élève, par ces demi-journées immersives devient progressivement locuteur, même s'il y a une progression différente pour chacun d'eux. Ensuite, il accèdera à l'écrit comme il l'a fait pour la première langue et souvent aux mêmes périodes. Il passera de l'expression orale à l'expression écrite un peu comme ce qui se passe en français en classe monolingue.

Il ne reproduit pas, il produit. Les modalités et le dispositif sont d'un autre ordre et les compétences obtenues sont d'une autre nature.

Dans certaines de nos régions, des classes bilingues utilisent des manuels qui sont ceux des classes à niveau équivalent des pays voisins, pour les mathématiques, pour la lecture, les sciences...du CP au CM2. Cet usage est impensable pour des classes de langue vivante étrangère. Lors d'échanges transfrontaliers des élèves réalisent des exposés avec des échanges spontanés entre élèves des deux écoles appartenant à des états différents. Les mises en situation permettent aux enseignants comme aux parents de mesurer des compétences acquises. Les élèves sont moins évaluateurs que les adultes et prennent les mises en situation comme une normalité, normalité trahie seulement par des habitudes ou des comportements dus à des modes de vie ou des fonctionnements scolaires différents.

Les personnels qui mettent en œuvre l'enseignement bilingue

Les enseignants étaient auto formés dans les années 80, aujourd'hui, la formation initiale a partiellement mis en place un dispositif qui permet aux futurs enseignants d'appréhender la diversité des situations pédagogiques des classes bilingues. Si la formation doit encore renforcer certaines compétences linguistiques, c'est une nouvelle profession qui est à l'œuvre où l'allongement du temps de préparation pour un enseignant en classe bilingue se voit gratifier par les progrès rapidement visibles et audibles de ses élèves et les compétences nouvelles acquises en quelques mois. Ces maîtres et maîtresses ont, en rénovant l'apprentissage des langues, bousculé des traditions et peut-être quelques corporatismes.

Des compétences qui doivent être reconnues

Si les compétences, à l'entrée au CP bilingue, peuvent être identifiées par les contenus des cadres A1 et A2 et celles de la fin du cycle III, du CM2 se situent par rapport à B1 voire par rapport à B2. Les différentes compétences d'un même élève peuvent appartenir à des niveaux différents selon les critères considérés tant à l'oral qu'à l'écrit.

Dans tous les cas, on ne peut pas confondre les résultats obtenus par les élèves qui suivent un enseignement de langue étrangère et les élèves qui suivent un enseignement en langue régionale. Les confondre ou les rendre voisin, c'est nier le travail réalisé par les enseignants, les efforts faits par les élèves, trahir la volonté des parents et méconnaître les possibilités de rénovation d'un système éducatif peut-être pas toujours souhaité.

Si des doutes pouvaient subsister, il faudrait alors sortir les calculettes pour souligner quelques évidences.

Les calculettes parlent

Langue vivante en classe monolingue: 1 h par semaine = 36 heures par an
pour 4 années (CE1-CM2) = 36 heures X 4 = **144 heures**

Langue régionale en classe bilingue: 12 h par semaine = 432 heures par an
pour 8 années (PS-CM2) = 432 heures X 8 = **3456 heures**

Les élèves bilingues ont été "exposés" 24 fois plus de temps à la langue régionale que les élèves de classe monolingue à la langue vivante étrangère. Dans ce cas, il paraît difficile de trouver des compétences qui soient du même ordre ou de même nature. Même quand toutes les conditions n'ont pas été réunies sur certains sites (démarrage tardif de la filière, langue non fonctionnelle dans certaines classes...) les compétences sont plus proches des compétences exigées en langue française que celles qui sont souhaitées pour les langues vivantes étrangères.

Les classes bilingues produisent des locuteurs, des lecteurs, des producteurs d'écrits et les compétences acquises doivent être reconnues, à leurs niveaux.

Rien ne justifie une minoration des résultats et des compétences. C'est aussi une question de crédibilité des enseignements en langue régionale.

Joan Jaume PROST
President d'APA / Escola pública